



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

Province de Québec  
District d'Abitibi  
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 2 mai 2016 à 19h30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Denise Jolin	Conseillère	siège no 5
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Rachel Cloutier comme secrétaire d'assemblée.

Absent M. Kim Bégin-Cossette Conseiller siège no 1

Présence de 5 citoyens.

### 1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et nomination de la secrétaire d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 4 avril 2016 et du 18 avril 2016
4. États financiers mars 2016
5. Dépenses
6. Correspondances
  - 6.1 Demande d'un citoyen
  - 6.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local MTQ 81 723S
  - 6.3 Programme TECQ acceptation de la programmation
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
  - 8.1 Nommer nouvelle directrice générale, secrétaire-trésorière et autorisations
  - 8.2 Début d'embauche du travailleur journalier 9 mai
  - 8.3 Demande d'équipement, Vie active «Politique familiale»
  - 8.4 Avis de motion modifiant l'imposition d'une taxe pour le 9-1-1
  - 8.5 Transport Bérubé déneigement chemin des Merles 2015-2016, 1 724.62S
  - 8.6 Transport Bérubé déneigement chemin Héron bleu 2015-2016, 1 724.62S
  - 8.7 Transport Bérubé déneigement chemin Balbuzard 2015-2016, 2 874.37S
  - 8.8 Transport Bérubé déneigement chemin des Colibris et taxation aux résidents 2015-2016, 379.70S
  - 8.9 Transport Bérubé déneigement chemin des Tourterelles 2015-2016, 1 724.62S
  - 8.10 Déneigement 4<sup>e</sup> versement contrat 2015-2016, 8 491.47S
  - 8.11 Ville de Duparquet entente pompier 2e versement 6 300S
  - 8.12 MRC A.-O. quote part 6 245.08S
  - 8.13 CIB adaptation programme aînés 287.44S (taxation annuelle)
  - 8.14 Groupement forestier coop. Abitibi consultation publique 532.33S
  - 8.15 Défibrillateur Secouriste Abitibi-Témiscamingue 2 358.14 S
  - 8.16 Premier répondant défibrillateur et inscription au Centre intégré des services sociaux
  - 8.17 Réparation de l'air climatisé du tracteur
  - 8.18 Aide pour le journalier lors des encombrants
  - 8.19 Budget BBQ du 11 juin pour la fête des voisins 350S
  - 8.20 Budget fleurs
  - 8.21 Renouvellement adhésion Villes et Village en Santé 35S
9. Lots
  - 9.1 Réforme nouveau lot de la municipalité, note de crédit
10. Chemins
  - 10.1 Envoi d'appel d'offre, rechargement du rang Coin St-Pierre et rang du Déton
11. Divers
  - 11.1 Régie du logement décision
  - 11.2 Résolution concernant le regroupement en incendie MRC
12. Yarin
  - 12.1 Réparation chemin coin St-Pierre
  - 12.2 Réparation rang du Pouce
  - 12.3 Résolution pour demander à F. Gendron de représenter la municipalité
13. Dates prochaines réunion

Rencontre ASAO à la municipalité de Gallichan le 4 mai 19h  
Rencontre avec M. Normand Grenier pour le schéma d'aménagement le 3 mai 19 h  
Rencontre avec M. Bérubé le 3 mai à 20 h  
Séance de travail le 30 mai à 19 h  
Séance du conseil le 6 juin 2016 19h30.
14. Période de questions
15. Fermeture de l'assemblée



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

### 1. Mot de bienvenue et nomination de la secrétaire d'assemblée

ATTENDU QUE M. le maire propose que Mme Rachelle Cloutier soit sommée secrétaire d'assemblée;

EN CONSÉQUENCE,

2016-05-087

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE Mme Rachelle Cloutier soit nommée secrétaire d'assemblée;

ADOPTÉ.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2016-05-088

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Jolin appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire et que le varia reste ouvert;

ADOPTÉ.

### 3. Adoption du procès-verbal du 4 avril et 18 avril 2016

ATTENDU QUE les conseillers ont demandé à ce que le point H article 5 stipulant que les frais de notaire soient à notre charge dans la politique de municipalisation des chemins collectifs du procès-verbal du 4 avril dernier;

EN CONSÉQUENCE,

2016-05-089

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le procès-verbal du 4 avril soit accepté après avoir remis le point H dans la politique de municipalisation des chemins privés collectifs;

QUE le procès-verbal du 18 avril soit accepté tel que présenté au conseil;

ADOPTÉ.

### 4. États financiers mars 2016

Des revenus de 81 399.05\$ et des dépenses de 32 991.06\$ ont été enregistrés en mars 2016 pour un solde au livre au 31 mars 2016 de 410 488.85\$.

### 5. Dépenses

2016-05-090

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 30 avril 2016, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	5 817.53\$
la rémunération des élus :	1 768.45\$
les dépenses faites par paiements préautorisés :	2 542.37\$
les dépenses d'avril à payer en mai	37 102.71\$

le tout représentant un total de 47 231.06\$, la directrice générale /secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

### 6. Correspondances

#### 6.1 Demande d'un citoyen

ATTENDU QU' une demande a été reçue d'un citoyen qui désirait être exempté de la taxe d'ordure puisque son chalet sert uniquement lors de la période estivale et n'utilise pas ce service;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la demande soit refusée puisque le service passe devant la résidence;

ADOPTÉ.

#### 6.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local MTO 81 723\$

Le ministère des Transports nous confirme que l'aide financière de 81 723\$ nous est accordée.

#### 6.3 Programme TECQ acceptation de la programmation

Le MTQ autorise la programmation des travaux en voirie locale tel que présenté par la municipalité dans le cadre de la taxe sur l'essence 2014-2018 (TECQ).

### 7. Période de questions

### 8. Comptabilité & employés

#### 8.1 Nomination de la nouvelle directrice générale, secrétaire-trésorière et autorisation.

ATTENDU QUE une offre d'emploi a été affichée pour le poste de directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité de Rapide-Danseur;

ATTENDU QUE sept curriculum vitae ont été acheminés à la municipalité et analysés par le conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Jolin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE Mme Rachelle Cloutier soit nommée directrice/générale, secrétaire-trésorière en date du 2 mai 2016;

QUE toutes les modifications nécessaires pour le bon fonctionnement de la municipalité soient faites en fonction de ce changement de direction;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise Revenu Québec, Revenu Canada, CNSST, Clic Sécur, TPS, TVQ, comptable, Hydro-Québec, Télébec, Emploi Québec, ADMQ, MAMOT, MTQ et signataire sur le compte à la Caisse Populaire etc ... à divulguer toute information nécessaire au bon fonctionnement de la municipalité de Rapide-Danseur et ce dans tous les dossiers, passés, présents et futurs à Mme Rachelle Cloutier directrice générale, secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ.

2016-05-091

2016-05-092



No de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

### 8.2 Début d'embauche du travailleur journalier le 9 mai.

ATTENDU QUE certains travaux sont à faire à la municipalité;

2016-05-093

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE notre journalier, M. Réal Cossette, recommence à travailler à partir du 9 mai 2016 sur une base d'heures variables selon les travaux à exécuter;

ADOPTÉ.

### 8.3 Demande d'équipement, Vie active « Politique familiale »

À SUIVRE.

### 8.4 Avis de motion modifiant l'imposition d'une taxe pour le 9-1-1

AVIS DE MOTION est donné par M. François Cloutier qu'un règlement sera adopté dans les prochains mois qui fixera l'imposition d'une taxe pour le 9-1-1.

### 8.5 Transport Bérubé déneigement chemin des Merles 2015-2016 1 724.62 \$

ATTENDU QUE nous avons reçu la facture de Transport Raymond Bérubé pour le déneigement du chemin des Merles pour l'hiver 2015-2016 au coût de 1 724.62\$;

2016-05-094

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale soit autorisée à payer la facture de Transport Raymond Bérubé au montant de 1 724.62\$ pour le déneigement du chemin des Merles;

ADOPTÉ.

### 8.6 Transport Bérubé déneigement chemin Héron bleu 2015-2016 1 724.62 \$

ATTENDU QUE nous avons reçu la facture de Transport Raymond Bérubé pour le déneigement du chemin Héron bleu pour l'hiver 2015-2016 au coût de 1 724.62\$;

2016-05-095

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ, par M. François Cloutier, appuyé par Mme Louise Bégin, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale soit autorisée à payer la facture de Transport Raymond Bérubé au montant de 1 724.62\$ pour le déneigement du chemin Héron bleu;

ADOPTÉ.

### 8.7 Transport Bérubé déneigement chemin Balbuzard 2015-2015 2 874.37\$

ATTENDU QU' nous avons reçu la facture de Transport Raymond Bérubé pour le déneigement du chemin Balbuzard pour l'hiver 2015-2016 au coût de 2 874.37\$;

2016-05-096

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

QUE la directrice générale soit autorisée à payer la facture de Transport Raymond Bérubé au montant de 2 874.37\$ pour le déneigement du chemin Balbuzard;

ADOPTÉ.

### 8.8 Transport Bérubé déneigement chemin des Colibris et taxation aux résidents 2015-2016, 1 379.70\$

ATTENDU QUE nous avons reçu la facture de Transport Raymond Bérubé pour le déneigement du chemin des Colibris pour l'hiver 2015-2016 au coût de 1 379.70\$;

ATTENDU QUE le chemin n'appartient pas à la municipalité;

ATTENDU QUE nous avons une entente de déneigement entre les propriétaires et l'entrepreneur;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par Mme Denise Jolin, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

ATTENDU QUE le chemin n'appartient pas à la municipalité;

ATTENDU QUE nous avons une entente de déneigement entre les propriétaires et l'entrepreneur;

QUE la directrice générale soit autorisée à payer la facture de Transport Raymond Bérubé au montant de 1 379.70\$ pour le déneigement du chemin des Colibris pour l'hiver 2015-2016 et de refacturer les résidents à part égale pour le total des dépenses;

ADOPTÉ.

### 8.9 Transport Bérubé déneigement chemin des Tourterelles et taxation aux résidents 2015-2016, 1 724.62\$

ATTENDU QUE nous avons reçu la facture de Transport Raymond Bérubé pour le déneigement du chemin des Tourterelles pour l'hiver 2015-2016 au coût de 1 724.62\$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale soit autorisée à payer la facture de Transport Raymond Bérubé au montant de 1 724.62\$ pour le déneigement du chemin des Tourterelles pour l'hiver 2015-2016 et de refacturer les résidents à part égale entre les résidents pour le total des dépenses;

ADOPTÉ.

### 8.10 Déneigement 4<sup>e</sup> versement contrat 2015-2016, 8 491.47\$

ATTENDU QUE le 4<sup>e</sup> versement pour le déneigement est dû pour le 1<sup>er</sup> mai au coût de 8 491.47 \$ soit 20%, le restant de la facture;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

2016-05-097

2016-05-098

2016-05-099



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

QUE la directrice générale soit autorisée à faire parvenir le 4<sup>e</sup> versement pour un montant de 8 491.47\$;

ADOPTÉ.

### 8.11 Ville de Duparquet entente pompier 2<sup>e</sup> versement 6 300\$

ATTENDU QUE le 2<sup>e</sup> versement à la Ville de Duparquet pour le service incendie est dû le 30 avril 2016 au montant de 6 300\$, ce qui représente 30 % du contrat;

EN CONSÉQUENCE,

2016-05-100

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale soit autorisée à faire parvenir le 2<sup>e</sup> versement au montant de 6 300\$ à la Ville de Duparquet;

ADOPTÉ.

### 8.12 MRCAO quote-part 6 245.08\$

ATTENDU QUE le 2<sup>e</sup> versement à la MRCAO pour la quote-part est dû le 30 avril 2016 au montant de 6 245.08\$;

EN CONSÉQUENCE,

2016-05-101

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale soit autorisée à faire parvenir le 2<sup>e</sup> versement au montant de 6 245.08\$ à la MRCAO pour les quotes-parts;

ADOPTÉ.

### 8.13 CIB adaptation programme aînés 287.44\$ (taxation annuelle)

ATTENDU QUE nous avons reçu une facture de CIB au montant de 287.44\$ pour adapter le programme des aînés au logiciel;

EN CONSÉQUENCE,

2016-05-102

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale soit autorisée à payer la facture de CIB au montant de 287.44 \$ pour adapter le programme des aînés;

ADOPTÉ.

### 8.14 Groupement forestier coop. Abitibi consultation publique 532.33\$

ATTENDU QUE nous avons reçu une facture du Groupement forestier pour la consultation publique au montant de 532.33\$;

EN CONSÉQUENCE,

2016-05-103

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

QUE la directrice générale soit autorisée à payer la facture de Groupement forestier coop. Abitibi pour la consultation publique au montant de 532.33\$;

ADOPTÉ.

### 8.15 Défibrillateur Secouriste Abitibi-Témiscamingue, 2 358.14\$

ATTENDU QUE nous avons reçu une facture de Secouriste Abitibi-Témiscamingue pour l'achat d'un défibrillateur au montant de 2 358.14\$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale soit autorisée à payer la facture de secouriste Abitibi-Témiscamingue au montant de 2 358.14\$;

ADOPTÉ.

### 8.16 Premier répondant défibrillateur et inscription au Centre intégré des services sociaux

ATTENDU QUE la municipalité s'est dotée d'un défibrillateur et qu'il faut des répondants qui ont la clé du centre municipal afin de le rendre disponible; et que nous devons nous inscrire auprès du Centre intégré des services sociaux;

ATTENDU QUE nous devons nommer des personnes ressources qui seront Alain Gagnon, Line Boudreault et Donald Dubé puisqu'ils demeurent près du bureau municipal;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la municipalité s'inscrira au Centre intégré des services sociaux et nommera 3 répondants soit Alain Gagnon, Line Boudreault et Donald Dubé puisqu'ils ont la clé du centre municipal et demeurent à proximité;

ADOPTÉ.

### 8.17 Réparation de l'air climatisé du tracteur

ATTENDU QUE l'air climatisé du tracteur a besoin d'être réparé;

ATTENDU QUE Nordie Électrique est prêt à venir faire les travaux car l'entreprise offre le service d'un mécanicien qui se déplace;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale soit autorisée à demander à Nordie Électrique à venir réparer l'air climatisé du tracteur;

ADOPTÉ.

2016-05-104

2016-05-105

2016-05-106



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

### 8.18 Aide pour le journalier lors des encombrants

ATTENDU QUE notre journalier aura besoin d'aide lors de la collecte des encombrants qui aura lieu les 23-24-25 mai;

EN CONSÉQUENCE.

2016-05-107

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la municipalité embauche quelqu'un pour aider notre journalier lors de la collecte des encombrants qui se déroulera du 23 au 25 mai;

ADOPTÉ.

### 8.19 Budget BBQ du 11 juin pour la fête des voisins 350\$ + permis consommation

ATTENDU QUE la fête des voisins se déroulera le 11 juin prochain et qu'il faut procéder à l'achat de la nourriture et d'un permis de consommation;

EN CONSÉQUENCE.

2016-05-108

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Jolin appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le budget pour la fête des voisins soit de 350\$ pour l'achat de la nourriture et inclura le permis de consommation d'alcool que la directrice générale se chargera de faire venir;

ADOPTÉ.

### 8.20 Budget fleurs et cimetière

ATTENDU QUE les plates-bandes ont besoin d'être désherbées;

ATTENDU QU' un budget est prévu pour l'embellissement en fleurs;

EN CONSÉQUENCE.

2016-05-109

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice Mme Rachelle Cloutier soit autorisée à acheter des fleurs et jardinières pour embellir notre centre municipal et que les plates-bandes soient désherbées pour la Fête des voisins;

ADOPTÉ.

### 8.21 Renouvellement adhésion Villes et Village en Santé 35\$

ATTENDU QUE nous avons reçu le renouvellement de l'adhésion Villes et village en Santé pour l'année 2016 au montant de 35 \$;

EN CONSÉQUENCE.

2016-05-110

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

QUE la directrice générale soit autorisée à payer l'adhésion de Villes et villages en santé pour l'année 2016 au coût de 35 \$;

ADOPTÉ.

### 9. Lots

#### 9.1 Réforme nouveau lot de la municipalité, faire note de crédit

ATTENDU QU' suite à la réforme cadastrale, un terrain a été attribué à la municipalité de Rapide-Danseur;

ATTENDU QUE le terrain en question appartenait à un particulier qui avait un retard dans ses taxes municipales et nous n'avions pas d'adresse pour le rejoindre;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE puisque le terrain a été transféré à la municipalité de Rapide-Danseur par la MRC suite à la réforme cadastrale, les arrérages de taxes soient annulés;

ADOPTÉ.

### 10. Chemins

#### 10.1 Envoi d'appel d'offre, rechargement du rang Coin St-Pierre et rang du Détour et des Merles

ATTENDU QUE des travaux de rechargement ont été prévus dans le rang Coin St-Pierre ainsi que dans le chemin du Détour et des Merles pour l'été 2016;

ATTENDU QUE des appels d'offre sont nécessaires pour le rechargement des 2 chemins;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale soit autorisée à envoyer des appels d'offres à des entrepreneurs pour le rechargement du rang Coin St-Pierre et le chemin du Détour et des Merles;

ADOPTÉ.

### 11. Divers

#### 11.1 Régie du logement décision

ATTENDU QU' la municipalité a obtenu une décision favorable de la régie du logement dans le dossier de 2 anciens résidents du presbytère;

ATTENDU QUE 2 solutions sont envisageable soit d'envoyer un huissier ou d'acheminer les dossiers au bureau de crédit;

EN CONSÉQUENCE,

2016-05-111

2016-05-112



2016-05-113  
No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;  
QUE les 2 dossiers soient acheminés dans un bureau de crédit;

ADOPTÉ.

### 11.2 Résolution concernant le regroupement en incendie MRC

ATTENDU QUE Rapide-Danseur a manifesté son intérêt à ce qu'une étude en matière de sécurité incendie soit réalisée;

ATTENDU QUE cette étude est limitée aux municipalités du secteur sud de la MRC d'Abitibi-Ouest;

ATTENDU QUE cette étude vise à identifier la taille idéale d'un service incendie pour ce secteur, les modes de gestion ainsi que de déterminer les avantages/inconvénients d'un ou des regroupements;

ATTENDU QUE les décisions à intervenir suite aux conclusions de l'étude sont du ressort exclusif des municipalités;

ATTENDU QU' une contribution financière est fixée à 1 500\$ maximum;

EN CONSÉQUENCE,

2016-05-114

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la municipalité de Rapide-Danseur est en faveur de l'étude en matière de sécurité incendie et qu'elle y participera;

QUE la contribution financière est fixée à 1500\$ (maximum) et sera versée lors de la réception de la facture;

ADOPTÉ.

### 12. Varia

#### 12.1 Appel d'offre pour réparation chemin St-Pierre et rang du Pouce

ATTENDU QU' des travaux de réparation sont nécessaires sur le chemin St-Pierre ainsi que dans le rang du Pouce;

EN CONSÉQUENCE,

2016-05-115

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale soit autorisée à envoyer des appels d'offre pour les réparations nécessaires dans le chemin coin St-Pierre et le rang du Pouce;

ADOPTÉ.

#### 12.2 Déplacement bassin versant La Sarre

ATTENDU QU' une réunion du bassin versant aura lieu à La Sarre le 10 mai prochain et que M. François Cloutier est intéressé à y participer;

EN CONSÉQUENCE,

2016-05-116

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

QUE les dépenses de M. Cloutier lui soient remboursées pour son déplacement à La Sarre pour la réunion du bassin versant;

ADOPTÉ.

### 12.3 Chemin du Balbuzard (projet spécial – demande de subvention)

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur a le privilège d'avoir sur son territoire un pavillon de la forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet;

ATTENDU QUE en 2001-2002, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a construit une voie d'accès, soit le chemin du Balbuzard afin de se rendre au futur site de construction de la station de recherche actuel qui a été érigé en 2005;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur est une petite municipalité de 336 habitants, avec un conseil dynamique qui travaille au développement et au sentiment d'appartenance de sa communauté. Je peux vous assurer que les membres du Conseil actuel que je qualifierais de progressistes, sont en mode de municipalisation des chemins privés collectifs, alors je profite de cette opportunité pour faire avancer les dossiers de chemins privés collectifs;

ATTENDU QUE dans tous les dossiers en cours à Rapide-Danseur, celui qui nous touche plus particulièrement est celui de la mise aux normes municipales du chemin Balbuzard. Ce chemin, depuis 2002, n'a reçu qu'un entretien minimum et au moment de la municipalisation de celui-ci, il en était dangereux pour les usagers qui l'empruntaient;

ATTENDU QUE durant la saison estivale, le rechargement en concassé sera effectué sur une longueur de 1.4 km et d'une largeur de 12 m. En 2017, des travaux de pavage seront exécutés et le tout sera conclu;

ATTENDU QUE les travaux de part et d'autre du pont pour rendre le chemin à l'abri des inondations nécessitent du gravier naturel avec épandage au coût de 11 040\$ + taxes;

ATTENDU QUE le rechargement en concassé nécessite 303 voyages à 165\$ pour un total de 49 995\$ ainsi que 24 heures de nivelage à 90\$/heure pour un total de 2 160\$;

ATTENDU QUE les fossés nécessitent du nettoyage et la disposition des résidus au coût de 5 000\$;

ATTENDU QUE le traitement de surface sur 1.4 km par 8 M de large devrait coûter 52 000\$;

ATTENDU QUE des services professionnels sont estimés à 20 000\$;

ATTENDU QUE le total des travaux s'élève à 140 195\$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE puisque vous êtes au courant que des demandes d'appui aux 2 députés libéraux de la région ont été faites et des réponses favorables nous ont été transmises. Donc, par cette résolution, nous vous demandons si c'est possible pour vous d'aller défendre notre dossier auprès du ministre des Transports du Québec;

ADOPTÉ.

2016-05-117



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

### Rencontre ASAO à la municipalité de Gallichan le 4 mai 19 h

ATTENDU QU' une rencontre aura lieu à Gallichan le 4 mai concernant l'embauche d'une personne ressource en loisir;

ATTENDU QUE la directrice générale, le maire ainsi que Mme Denise Jolin doivent y assister;

EN CONSÉQUENCE,

2016-05-118

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:

QUE les frais de déplacement soient remboursés pour la rencontre qui aura lieu à Gallichan le 4 mai prochain;

ADOPTÉ.

### 13. Dates prochaines réunion

Rencontre M. Normand Grenier pour le schéma d'aménagement le 3 mai 19 h	
Rencontre M. Bérubé	3 mai 20 h.
↓ Séance de travail	30 mai 19 h
↓ Séance du conseil	6 juin 19 h 30

### 14. Période de questions

### 15. Fermeture de la séance

2016-05-119

Mme Louise Bégin propose la fermeture l'assemblée. Il est 20 h 44.

Accepté à l'unanimité.

  
Alain Gagnon, maire

\_\_\_\_\_  
Rachelle Cloutier directrice générale